

Être chômeur, la belle vie ?



EDUCATION PERMANENTE



Ministère
de la Communauté
française

**« Le véritable remède contre le chômage
est qu'il n'y ait plus de travail pour personne,
mais pour chacun une place dans la société. »**

Albert Jacquard - Petite Philosophie à l'usage des non-philosophes

Réalisation : Service Education permanente Question Santé asbl

Texte : Eric Yvergneaux/Question Santé

Graphisme : Carine Simon/Question Santé

Avec le soutien de la Communauté française

Éditeur responsable : Patrick Trefois 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles
D/2010/3543/18

Remerciements

La plupart des témoignages proviennent de deux débats organisés au CPAS de Morlanwelz en avril et mai 2010. Les participants en étaient : Fouzia, Sarah, Jessica, Nadia, David, Romina, Francesco, Nadège et Eddy, à l'initiative de Mme Taous Hassaini.

Les autres témoignages ont été recueillis dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

« *Tu ne vas pas me faire croire que tu ne trouves pas de travail ?* », une phrase qu'on aurait pu entendre sans doute il y a vingt ou trente ans, au comptoir d'un magasin, ou au détour d'une conversation entre amis. Mais, depuis, le monde du travail a considérablement changé.

Recherche de productivité, mécanisation, évolution démographique, coût important du travail, délocalisation, voici un certain nombre de raisons généralement avancées pour expliquer le nouveau visage de l'emploi dans les pays comme les nôtres¹. Les carrières, également, ont changé de nature, et rares sont les travailleurs qui peuvent encore afficher un parcours linéaire, sans jamais avoir connu de période de chômage ou à tout le moins d'inactivité forcée...

Face aux nouvelles données du monde du travail, peut-on encore s'exprimer comme cela aujourd'hui, et répéter que les chômeurs ont la belle vie ?

Peut-on de même se satisfaire de raisonnements simplistes pour justifier qu'une personne trouve du travail ou non ?

Rien n'est moins sûr...

La place du travail ou de son absence

Le travail semble nous procurer une série de retombées positives. Parmi celles-ci, des contacts sociaux, des revenus, une utilité sociale, etc. Toutes ces retombées sont accessibles séparément, mais seul un travail rémunéré est censé les réunir toutes, en même temps, et de manière constante². Le demandeur d'emploi a accès à certaines d'entre elles, mais ne peut les cumuler toutes. Cela voudrait-il dire que seul le travailleur peut vivre sa vie de manière complète ? Cela signifierait-il que l'on ne pourrait se passer de travail ? **Finalement, n'est-ce pas la place que nous donnons au travail dans nos vies qu'il faut considérer ?** Sans doute lui accordons-nous moins d'importance qu'à notre famille, mais il reste de loin après elle la préoccupation la plus présente, quand ces deux domaines n'entrent pas en concurrence. **Mais quand le travail n'est pas au rendez-vous, comment réorganisons-nous nos priorités ?**

Les sept retombées du travail

Voici, d'après Jacques Limoges, chercheur à l'Université de Sherbrooke, Québec, Canada, ce que pourrait nous apporter le travail.

Le travail :

- génère un revenu donc garantit un pouvoir d'achat et de consommation;
- confère un statut et, par conséquent inspire le respect;
- gère le temps et l'espace;
- crée des relations interpersonnelles officielles ou spontanées;
- permet de bâtir des projets et de les réaliser;
- joue un rôle clé, car il sert de référence;
- donne un sens à la vie.

Piégés par l'emploi ?

Chez nous, pour de nombreuses personnes titulaires d'un Revenu d'Intégration Sociale (l'ancien Minimex), ou d'une allocation de chômage de chef de famille avec enfant(s), il n'est pas toujours évident de trouver un avantage financier à travailler³ quand le salaire proposé par l'employeur est proche du salaire minimum. Surtout quand ces allocations appelées revenus de remplacement sont cumulées avec toute une série « d'avantages », comme les tarifs sociaux pour l'énergie et le téléphone, les exonérations de taxes et de redevances, les allocations familiales majorées, ... Au contraire, dans certains cas, l'exercice d'un travail salarié coûterait même plus qu'il ne rapporterait. C'est ce qu'on appelle communément les **pièges à l'emploi**.

Les personnes placées dans cette situation, **pour peu qu'elles aient pris l'habitude de vivre dans le court terme**, ne voient plus forcément les autres avantages du travail. Ou, en tout cas, en oublient ceux qui s'inscriront dans la durée, ou qui tireront leurs effets quelques années plus tard. Alors, dans ce cas-là, **le travail deviendrait-il une contrainte, bien plus qu'un quelconque moyen de s'intégrer, ou de s'épanouir ?**

Dialogue lors d'un débat sur le thème de l'emploi au CPAS de Morlanwelz :

– *Moi, pour 1050 Euros, je ne bouge pas... Et toi, tu le prendrais, ce boulot ?*

– *Cela m'intéresserait, parce que c'est de l'expérience, pour découvrir des gens et pour ne pas avoir de trou dans mon CV... Il y a aussi la possibilité d'évoluer par après.*

En allant plus loin dans le raisonnement, **peut-on considérer qu'un emploi n'offrant pas de réel intérêt financier car trop proche du salaire minimum garanti est un emploi acceptable ?** Certains le pensent, d'autres non. Choisisent-ils leur point de vue suivant leur situation, leurs conceptions personnelles, leur éducation, leur idéologie, leurs valeurs ?

« Quand j'ai recommencé à travailler, après un an de chômage, j'étais tout feu tout flamme ! Un nouveau boulot, un grand changement. Mais assez vite, je me suis aperçue que c'était loin d'être aussi chouette que prévu. Comme je travaillais dans la vente, avec des horaires tardifs, je ne voyais plus ma fille. Je passais plus de deux heures par jour en transports en commun... C'était un assez gros effort, et je croyais que cela allait un peu changer ma situation financière. Après quelques mois, j'ai fait mes calculs, et je me suis rendu compte que tout mis l'un dans l'autre, au niveau de mon compte en banque, rien n'avait changé, bien au contraire. »

Les empêcheurs de chômer en rond

« J'aide ou je contrains les gens à trouver du travail, c'est selon. »

Vu sur le profil Facebook d'un agent d'insertion socioprofessionnelle.

Les employeurs et les travailleurs ne sont pas les seuls acteurs du monde du travail. Il en existe beaucoup d'autres, institutionnels, parastataux, ou fruits d'initiatives privées ou associatives. Parmi ces acteurs, l'Onem, l'Office national de l'emploi, qui a une définition de l'emploi acceptable, le fameux « emploi convenable ». En deçà de cette définition, qui cumule une série de critères très divers, les demandeurs d'emploi sont tenus d'accepter le travail proposé. Mais les exigences de ces emplois sont souvent plus importantes que celles que les chercheurs d'emploi accepteraient s'ils n'y étaient pas contraints. On parle ici d'horaires, de salaires, de temps de déplacement, de nature du contrat, d'adéquation avec le profil professionnel, etc. **D'aucuns s'accordent d'ailleurs à voir ces critères étendus comme peu en accord avec la réalité sociale. À tort ? À raison ?**

Dans certaines conditions d'âge, de durée de chômage, les demandeurs d'emplois peuvent être convoqués dans le cadre du PAC, le Plan d'accompagnement des

chômeurs. Ces entretiens qui peuvent entraîner la suspension de l'octroi des allocations de chômage sont souvent vécus de manière agressive, violente, ou suscitent l'incompréhension.

« Durant ma dernière période de chômage, qui a été assez longue, j'ai été convoquée à l'ONEM... En fin d'entretien, j'ai signé un contrat, où je m'engageais à réagir à quatre offres d'emploi par mois... Je fréquentais à l'époque chaque semaine un service d'aide à la recherche d'emploi, et à chaque visite, je répondais à une douzaine d'offres, sans compter les candidatures spontanées. Si j'en étais restée à ce que l'Onem me proposait, je suis sûre que je ne serais pas à l'emploi aujourd'hui, ou alors pas dans mon domaine. Par contre, si j'avais oublié la convocation, j'aurais sans doute été sanctionnée... »

Plus curieusement, il arrive également que des services d'aide aux travailleurs sans emploi en arrivent également à promouvoir l'emploi à tout prix, oubliant leur rôle premier d'accompagnement vers le mieux-être. Une concession aux sirènes de la productivité ? Peut-être. Une dérive, sans doute. En tout cas, un premier pas vers une certaine instrumentalisation...

Parfois, des proies faciles ?

Certains groupes de demandeurs d'emploi sont plus fragiles que d'autres et sont donc parfois plus susceptibles d'être sanctionnés.

« En tant qu'agent d'insertion, j'ai suivi un certain nombre de bénéficiaires qui s'étaient fait sanctionner par l'Onem. Parmi eux, un jeune homme, dans des difficultés sociales et familiales importantes, analphabète, suite notamment à un parcours scolaire chaotique. Le Forem et l'Onem lui ont envoyé des courriers qu'il n'a pas lus, ou alors pas vraiment dans les détails. En tout cas sans qu'il sache de quoi il s'agissait, et quelles conséquences tout cela pouvait avoir. Il s'agissait de convocations pour le Plan d'accompagnement des chômeurs. Comme il ne connaissait personne qui aurait pu l'aider, les lui lire, lui en expliquer le contenu, attirer son attention sur l'importance de se rendre aux convocations ou de répondre à ces courriers, il a fait le mort. Résultat : suspension de ses allocations de chômage... Dans son cas, une réelle catastrophe. »

Chômeurs volontaires ou chômeurs profiteurs ?

« Et si un jour, les personnes qui travaillent se révoltaient et refusaient de payer pour les personnes qui ne travaillent pas ? »

Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de pouvoir lire ou entendre dans les médias des considérations bien senties au sujet des chômeurs. Dans ces interventions, le mot « profiteurs » côtoie bien souvent le mot « paresse », et l'on y fustige volontiers l'absence de volonté, ou le désir permanent de rester au lit⁴.

Face à cette tension diffuse et permanente, des individus décident parfois d'emprunter des chemins de traverse. Depuis un certain nombre d'années, un nombre croissant de personnes sans emploi revendiquent le statut de chômeur... professionnel⁵. Pour eux, le chômage, loin d'être une fatalité, est plutôt une opportunité de profiter plus intensément du moment présent. En plaidant pour un chômage « assumé », ils se définissent comme des chômeurs « actifs » et réfutent la plupart des arguments avancés par les intervenants sociaux en clamant que le chômage, plutôt que les isoler et les rendre inquiets leur a permis d'apprendre, de découvrir, de cultiver leur réseau social, de faire du bénévolat...

Une manière un peu particulière de revêtir les habits du « chômeur profiteur » ?

Certains le pensent, à juste titre, ou non...

Le chômage, bon pour la tête ?

« Après mon licenciement, j'ai entamé une assez longue période de chômage. Je travaillais dans les voyages, un secteur alors en pleine crise, et il faut dire qu'une personne comme moi, avec peu de connaissance des langues, âgé de 46 ans, n'intéressait plus personne. Au début, financièrement, j'avais un peu de réserve. J'ai pu conserver ma voiture un certain temps, et je pouvais me payer un extra. Mais après un an de chômage, j'ai dû réduire mes dépenses, et c'est là que j'ai arrêté d'aller au cinéma, ou d'inviter des gens à la maison. Je n'ai plus payé mon assurance auto, et j'ai même stoppé la fanfare, car je n'avais plus les moyens de payer mon verre après la répétition... »

On le voit avec ce témoignage, la perte de revenus, qui n'est que partiellement compensée par diverses allocations, peut progressivement entraîner une série de conséquences et de la vulnérabilité⁵.

Au niveau du pouvoir d'achat, tout d'abord. La réalité quotidienne peut devenir alors plus difficile. Un petit souci, un accident de voiture, un ennui de santé, tous ces aléas peuvent alors prendre des dimensions sans commune mesure avec l'importance qu'on leur aurait accordée dans d'autres situations. La vie de tous les jours commence alors à se jouer sur la corde raide.

« Je vis difficilement le fait d'avoir le RIS, je le vis comme quelque chose de dévalorisant. Ce n'est pas facile de boucler le mois. En plus, le regard des gens est différent, et il y a des difficultés en plus, comme obtenir des prêts à la banque... »

Au niveau social également, le non-emploi peut faire des dégâts, car les anciens liens professionnels, les liens amicaux et conviviaux ont vite fait de devenir plus diffus voire inexistants dans les situations les plus difficiles. Le statut social en souffre aussi, évidemment, même si certains voient en cette période un état plus transitoire que permanent.

« Je ne trouve pas gênant d'être au CPAS... Je considère cela comme un passage : je sais que je vais remonter la pente. Je n'ai pas une famille riche... C'est surtout à cause des autres, de leur regard et de la méchanceté des autres que l'on a honte. »

Mais il n'est pas toujours facile de garder le cap, surtout quand la durée de chômage s'allonge...

« Quand on reste un moment à ne rien faire, on perd un peu ses capacités, on peut perdre sa motivation. On perd le rythme, et finalement, on ne se lève plus que tard... Quand on travaille, on se lève tôt ! »

Dans certains cas, l'équilibre familial peut s'en trouver bouleversé. Et le contact avec les proches changer de nature. Le statut familial peut-il ainsi se voir menacé ? Sans doute. Il arrive même que l'attitude des proches devienne ambivalente...

« Je suis l'aîné d'une famille de sept enfants... Quand j'ai perdu mon boulot, mes frères et sœurs m'ont progressivement demandé plein de petites choses... Un recommandé à poster par-ci, par-là. Une course urgente. Une garde d'enfant malade, puis une garde d'enfant tout court. Des démarches administratives, etc. Quand j'ai obtenu les premiers résultats dans ma nouvelle recherche d'emploi, l'accueil a été plutôt mitigé ! Je me suis aperçu qu'ils étaient réellement contents de me revoir au boulot, et de me voir sortir de ma situation, mais qu'en même temps, ils regrettaient les services que je ne pouvais plus leur rendre ! »

Enfin, après une longue période sans emploi, un chercheur d'emploi peut ressentir un **sentiment d'exclusion de la vie active**, remettre en question son **utilité**, et finalement avoir beaucoup de mal à se projeter dans un nouveau travail quand il en a encore l'envie ou la possibilité financière d'accomplir des démarches.

Chômage, la belle vie ?

Donc, chômer serait susceptible de causer de réels dégâts... La problématique du chômage serait-elle **plus complexe qu'une simple opposition chômeur-victime/ chômeur-profiteur** ? Peut-on, dans ces cas d'espèces, parler d'une situation confortable ? Sans doute pas... Parce que nous venons de voir que cet état de non-emploi peut drainer plus d'inconvénients que d'avantages.

À l'heure où les périodes de chômage deviennent de plus en plus longues, et frappent de plus en plus de travailleurs de tous âges, n'est-il pas important, plutôt que de pousser les hauts cris, de **prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer les personnes sans-emploi**... Après tout, ne faisons-nous pas tous partie de la société que nous construisons chaque jour, dans sa richesse et sa diversité ? Pouvons-nous encore nous permettre le luxe de la rêver solidaire ?

- 1 Lionel Le Petit, Cours d'Économie générale ; le chômage, sur www.cours-en-ligne.info
- 2 Jacques Limoges, Optra - programme cadre d'insertion professionnelle, Septembre Éditions, Sainte-Foy, Québec
Thierry F., Moi, Thierry F., chômeur professionnel, Albin Michel, 2007
- 3 Service insertion de la Fédération des CPAS, Les Pièges à l'Emploi, Analyse, 2008
- 4 Vincent Scourneau, Bourgmestre de Braine l'Alleud, sur la suppression de la Maison de l'Emploi, Le Soir, 8 octobre 2009
- 5 Article « Le Chômage » sur <http://phylog.perso.neuf.fr/chomag.htm>

Dans la même collection

- Séropositifs et malades du sida : ne pas ajouter le poids de l'exclusion à celui de la maladie - 2006
- Être adulte aujourd'hui - Question de maturité ou de pouvoir d'achat ? - 2007
- Qualité de vie en camping ou en parc résidentiel - 2007
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : construira-t-on encore des escaliers ? - 2008
- Perte du pouvoir d'achat et influence sur la qualité de vie : qui est touché ? 2008 (Brochure informatique technique flash)
- Obésité, les normes en question - 2009
- Société et vieillesse : quand penche la balance du côté de la jeunesse - 2009

Depuis vingt ou trente ans, avec entre autres choses la recherche forcenée de la productivité, la mécanisation, les délocalisations..., le visage de l'emploi a considérablement changé dans les pays comme les nôtres.

Dans ce contexte instable où les travailleurs de tous âges peuvent à tout moment être frappés par un licenciement ou être confrontés à une période de chômage de longue durée, peut-on encore se satisfaire de raisonnements simplistes opposant le chômeur-victime au chômeur-profiteur ?

- Quelles sont les conséquences du chômage, au quotidien, aux niveaux social et familial ?
- Le chômage procurerait-il d'innombrables avantages qui contrebalanceraient ses inconvénients ? En d'autres mots, chômage rime-t-il avec confort ?
- Quelle place accordons-nous au travail – ou à son absence – dans nos vies ?
- Quel sort réserve la société et ses acteurs aux personnes sans-emploi ?
- Où se situe la frontière entre l'emploi acceptable et l'emploi à tout prix ?

Ces questions et quelques autres sont abordées dans cet outil, qui s'adresse à un large public.

Il est téléchargeable sur www.questionsante.be

Edition 2010